

Article 21 du Règlement

Je crois me faire l'interprète de tous les députés, ceux-là surtout qui . . .

M. le Président: Je dois malheureusement informer le député qu'il a épuisé ses 90 secondes.

* * *

[Français]

L'ÉCONOMIE

L'INVESTISSEMENT ÉTRANGER—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Jean-Luc Joncas (Matapédia-Matane): Monsieur le Président, je voudrais porter à l'attention de cette Chambre l'effet hautement positif du climat de confiance que ce gouvernement crée face à l'investissement étranger.

En effet, monsieur le Président, dernièrement, j'ai levé la première pelletée de terre avec la société française Nardeux, qui a décidé d'investir à Matane en Gaspésie. Cette usine de fabrication d'appareils électroniques de haute technologie créera près de 200 emplois dans un an lorsqu'elle sera opérationnelle.

Par ailleurs, j'aimerais faire une mise au point. Il semblerait que c'est quelqu'un d'autre que moi qui eut l'idée de départ de cette usine, monsieur le Président. A cela je répondrai combien de bonnes idées sont devenues des éléphants blancs ou des industries fantômes, sous l'ancien régime. C'est ici qu'il faut faire toute la nuance entre une idée et la réalisation de celle-ci par le successeur. Cela étant dit, il importe de préciser que l'implantation de la société française en Gaspésie est due, d'une part, au climat favorable que le gouvernement canadien a enclenché en mettant son projet de loi C-15 de l'avant et, d'autre part, à la dynamique des ressources humaines de ma circonscription.

Monsieur le Président, nous avons là un exemple palpable et éclatant, à savoir que le gouvernement actuel contribue indéniablement à redonner cette foi indispensable aux pays étrangers qui désirent investir dans l'économie du Canada.

* * *

[Traduction]

L'ADMINISTRATION

LES NOMINATIONS AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

M. Don Boudria (Glengarry-Prescott-Russell): Monsieur le Président, j'ai fait une déclaration à la Chambre le 3 juin à cause de la possibilité de conflit d'intérêts parce que le ministre de la Justice (M. Crosbie) avait nommé ses fils mandataires juridiques. Il existait une possibilité qu'une personne puisse avoir à poursuivre en justice un autre membre de sa famille. Étant donné les antécédents du gouvernement actuel en matière de népotisme et l'insouciance avec laquelle il passe

autre aux règles directrices en matière de conflit d'intérêts, cette possibilité aurait pu devenir réalité.

Nonobstant le fait que la Loi de l'impôt sur le revenu stipule que les administrateurs d'une société sont conjointement et individuellement responsables de la retenue de l'impôt, ainsi que l'a confirmé le ministre de la Justice en avouant qu'une réclamation avait été présentée à Andrew Crosbie, comme en fait foi le Hansard à la page 5589, le ministre a en outre affirmé que son frère ne doit rien au gouvernement.

Qu'un fils ou deux soient mandataires de Revenu Canada, qu'il y ait une réclamation contre quelqu'un ou que quelqu'un doive de l'argent, là n'est pas la question. S'il y a une différence entre faire l'objet d'une réclamation et devoir de l'argent, je veux bien retirer mes paroles, mais on me dit qu'il n'y a pas de différence. Il est tout à fait déplacé, monsieur le Président, pour un ministre de la Justice de déclarer que son frère est innocent avant que la cause n'ait été entendue.

Quand on lui a demandé s'il usait de ses fonctions de ministre de la Justice pour défendre un membre de sa famille, le ministre a déclaré à la presse à l'extérieur de la Chambre: «Vous êtes peut-être prêts à abandonner votre famille, mais j'ai le droit de défendre la mienne».

Le ministre a tenté sans succès de rejeter ses déficiences sur le dos de quelqu'un d'autre, mais en vain. Il s'est attiré de plus en plus d'ennuis chaque fois qu'il a soulevé la question à la Chambre des communes.

* * *

LES PENSIONS

LA RÉOLUTION DEMANDANT LE RÉTABLISSEMENT DE LA PLEINE INDEXATION

M. Howard McCurdy (Windsor-Walkerville): Monsieur le Président, la belle main blanche du gouvernement a été prise dans le sac des personnes âgées. Même ses alliés en sont outrés, notamment la Chambre de commerce du Canada, le Conseil d'entreprises pour les questions d'intérêt national et la Fédération canadienne des entreprises indépendantes.

J'ai ici un télégramme de la Fédération des étudiants de l'Ontario qui a adopté, hier soir, une résolution d'urgence qui se lit comme suit:

Attendu que la récente décision du gouvernement du Canada de désindexer les programmes de sécurité de la vieillesse nuira à de nombreuses personnes âgées du Canada; attendu que la désindexation des pensions de vieillesse est injuste pour les personnes âgées du Canada qui n'ont pas suffisamment de ressources; attendu que le ministre des Finances, Michael Wilson, a déclaré que la désindexation des pensions profitera aux petits-enfants des personnes âgées; attendu que ces petits-enfants s'opposent à ce que l'on force les personnes âgées à vivre dans la pauvreté pour subventionner leur avenir; il est décidé que la Fédération des étudiants de l'Ontario demande le rétablissement immédiat de l'indexation des pensions de vieillesse de toutes les personnes âgées du Canada.

On peut en conclure que, monsieur le Président, à part le ministre des Finances (M. Wilson) et le premier ministre (M. Mulroney), tout le monde est unanime.